

<http://www.snetap-fsu.fr/Renovation-de-la-voie.html>



Rénovation de la voie professionnelle : la DGER consulte les personnels, donnez votre avis

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée - Réforme de la voie professionnelle -
Date de mise en ligne : lundi 22 décembre 2008
Date de parution : 6 janvier 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La rénovation de la voie professionnelle, avec la mise en place du Bac Pro en 3 ans, répond avant tout à une logique budgétaire : diminution importante des horaires dans de nombreuses disciplines, individualisation des parcours avec des horaires non affectés, seuils de dédoublements relevés,...

Preuve en est : les référentiels sont " allégés " et se limitent à des objectifs et sous-objectifs très vagues sans référence à un contenu précis ou au niveau d'exigence requis. Il est donc important de faire des contre propositions à ces projets qui vident les formations de leurs contenus.

La [DGER](#) organise une consultation des équipes pédagogiques jusqu'au 9 janvier 2009 :

- [pour la seconde professionnelle](#) ;
- [pour l'enseignement général en bac pro](#) ;
- [pour le bac pro Travaux Paysagers](#).

Rappel :

- les référentiels de formation en cours de rénovation pour toutes les secondes professionnelles mises en place dans le cadre du Bac Pro en 3 ans entreront en application à la rentrée 2009 ;
- les enseignements généraux en cours de rénovation des Bac Pro entreront en application à la rentrée 2010 ;
- le Bac Pro Travaux Paysagers rénové entrera en application à la rentrée 2010 (enseignements généraux et enseignements professionnels).

Il est important que chaque section mobilise l'ensemble des collègues pour qu'ils prennent le temps de s'approprier les informations [\[1\]](#) et de renvoyer leurs remarques à la DGER.

Plus les remontées seront nombreuses et plus la DGER sera obligée d'en tenir compte.

Merci également de [communiquer vos remarques au Snetap-FSU](#).

Cela permettra au SNETAP-[FSU](#) de porter vos revendications lors de la Commission Professionnelle Consultative qui se réunira courant janvier.

[\[1\]](#) Important : voir le [compte-rendu de la CNS Aménagement du 18 novembre](#) et le [compte-rendu de la CNS Etudes Générales du 26 novembre](#) (partie enseignements généraux)